



Épernon, le 28 octobre 2023

Chers hôtes,

Pour continuer à vous accueillir dans les meilleures conditions, en 2022 et 2023 nous avons été dans l'obligation de réviser nos tarifs à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire, suivie elle-même d'une période d'inflation encore en cours.

Malgré le contexte inflationniste actuel, nous tenions à vous informer que **nous avons décidé de maintenir jusqu'au 30 juin 2024** les tarifs actuels. Cette décision vous permettra de planifier vos séjours au Prieuré sans crainte de nouvelles augmentations.

Je rappelle que nos CGV prévoit que « en cas de changement tarifaire après la date de réservation, si le séjour débute moins de 60 jours après la date du changement, le séjour sera facturé à l'ancien tarif... ».

Nous espérons conserver toute votre confiance et vous recevoir prochainement au Prieuré Saint-Thomas.